

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN
2018-2019**

Date : Le 3 juin 2019
Lieu : Salle Méli-Mélo SDG
Heure : 18h45

Étaient présents :	Isabelle Plasse	Parent
	Guylaine Bilodeau	Parent
	Marie-Eve Morin	Parent
	Catherine Champagne	Enseignante
	Pascale Corbin	Enseignante
	Anny Lessard	Enseignante
	Madeleine Boulet	Directrice
	Sonia Guimont	Service de garde
	Isabelle Gendron	Parent
	Johanne Aubé	Enseignante
	Julie Blanchard	Parent

Étaient absents : Mélanie Charron Parent

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et tour de table

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h49.

2. Parole au public

Pas de public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Plasse demande s'il y a des points à ajouter

Mme Madeleine Boulet demande l'ajout du point affectation direction dans le mot de la direction.

Mme Sonia Guimont demande l'ajout du point volet financier SDM dans le mot du Service de garde.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sonia Guimont.

CE-680-18-19

4. Adoption du procès-verbal du 1 mai 2019

Dans le procès-verbal, Mme Johanne Aubé est inscrite comme absente, toutefois elle était aurait dû figurer dans la liste des personnes présente. Le procès-verbal sera modifié en conséquence.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Anny Lessard.

CE-681-18-19

5. **Mot de la présidente**

Mme Isabelle Plasse profite de sa tribune pour encourager les enseignants et les parents qui supportent les enfants à l'occasion du dernier blitz avant les vacances. Ne lâchez pas les enseignants et les parents.

6. **Mot de la représentante au comité de parents**

22 mai

La dernière rencontre du Comité de parents était l'occasion de présenter une formation sur les assemblées générales des parents offerte par la Fédération des Comités de parents du Québec. C'était notamment l'occasion de rappeler qu'à la prochaine rentrée, les parents ont la responsabilité d'organiser cette rencontre obligatoire. Des trucs et des astuces ont été présentés pour rendre la réunion plus attractive auprès des parents. La présentation sera acheminée aux membres du C.É.

La rencontre était également l'occasion de faire adopter le Calendrier du comité de parent 2019-2020. Ainsi, le représentant qui sera nommé à l'assemblée de parents connaîtra les dates de rencontres. Le calendrier sera également envoyé à tous les membres du C.É.

7. **Mot de la direction**

- **Affectation direction (Information)**

C'est avec beaucoup d'émotion que Mme Madeleine Boulet annonce son départ de l'école St-Jean à la fin de la présente année scolaire. Cette récente nouvelle a été communiqué au personnel de l'école le 3 juin. Une nouvelle affectation attend Mme Boulet vers le niveau secondaire. Son remplaçant est également connu, il s'agit de M. Antoine Leblanc, directeur adjoint de l'école Émilie-Gamelin à La Prairie. Mme Boulet assure vouloir préparer une saine transition des dossiers à M. Leblanc. Elle rappelle d'ailleurs que la bienveillance est l'une des valeurs mise de l'avant dans le projet éducatif. Elle conclut cette annonce en mentionnant aux membres du Conseil que l'école St-Jean représente un gros coup de cœur professionnel qui lui a permis de boucler la boucle de son parcours de 15 années dans le secteur primaire. Les parents des élèves de l'école seront informés via l'Info-parent du mois de juin qui sera envoyé le mercredi 5 juin.

- **Projet éducatif (Approbation)**

Mme Boulet dépose le projet éducatif pour approbation finale. Le document complet sera disponible sur le site Internet de l'école, mais un document promotionnel sera réalisé pour les parents. Cet outil de type dépliant à volet sera réalisé par la firme Idéaliste de La Prairie. On y retrouvera notamment le slogan « Ensemble pour ta réussite, la mission, les valeurs et des extraits pour présenter les grandes orientations du projet. Le mandat de création est également l'occasion de moderniser le logo de l'école. La réalisation du dépliant est pilotée par un sous-comité composé de M. Marc, Mme Boulet, Mme Sonia et de Mme Sophie Allard. La livraison est prévue le 1er juillet et il sera présenté aux parents à la rentrée. C'est un projet qui rend fière toute l'équipe école.

Le projet éducatif est adopté à l'unanimité.
CE-682-18-19.

- **Grille horaire préscolaire (Approbation)**

À la suite de l'adoption de la grille-horaire officielle du niveau primaire, l'exercice de la révision de la grille horaire au niveau préscolaire a pu être réalisé. La prémisses de départ est l'heure du matin et la possibilité d'offrir une récréation en avant-midi. L'heure de départ des autobus demeure inchangée.

Les enseignants et l'équipe école approuvent la grille-horaire modifiée. Considérant que le projet de loi doit être déposé sous peu, s'il est adopté, ce nouvel horaire sera mis en place dès la prochaine rentrée. Toutefois, l'école se réserve le droit de conserver l'horaire actuel si le projet de loi n'est pas adopté avant la fin de la session parlementaire.

La grille-horaire du préscolaire est adoptée à l'unanimité.

CE-683-18-19

- Liste des effets scolaires (Approbation)
Mme Boulet dépose pour approbation les nouvelles listes qui seront remises aux parents en prévision de la prochaine rentrée. Considérant le nouveau règlement sur les frais de scolarité, un certain nombre d'articles devant désormais être fournis par les écoles ont été retirés des listes d'effets scolaire à acheter. S'il s'avérait que d'autres articles devaient être retirés à la suite du dépôt de la loi, Mme Boulet assure que l'école prendra les dispositions requises.

Les boîtes de mouchoirs demeurent un enjeu hygiénique considérant la quantité que les enfants consomment en saison froide. Considérant que cet article figure parmi les articles interdits de la liste, les parents membres du Conseil encouragent les parents de pourvoir à leur enfant les mouchoirs dont ils ont besoin en classe.

La facturation aux parents sera abordée lors de la prochaine rencontre lorsque la loi aura été adoptée.

La liste des effets scolaire est approuvé à l'unanimité.

CE-684-18-19

- Budget initial 19-20 (adoption)
Mme Boulet dépose le budget initial pour l'année 2019-2020. Elle présente un budget équilibré tel que prévu par le règlement.

Le budget de fonctionnement et d'investissement totalise 210 292,00 \$ (incluant le 400\$ du C.E.). L'adoption du budget de fonctionnement et d'investissement est proposée par Mme Guylaine Bilodeau.

CE-685-18-19

Le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement totalise 400 \$:

L'adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement est proposée par Mme Julie Blanchard.

CE-686-18-19

- Budget investissement mur escalade (adoption)
Dans le cadre du projet de mur d'escalade, il reste un manque à gagner pour finaliser le projet. Mme Boulet propose d'utiliser un surplus budgétaire dans le poste investissement dû à un transfert du Service de garde. Considérant que le Service de garde n'a pas de besoin financier spécifique, qu'il a accès à l'infrastructure et qu'il est en accord avec la proposition, le Conseil d'établissement recommande de transférer 4000 \$ au Fonds à destination spéciale pour éponger la dette du mur d'escalade. Notons que le projet a été parrainé par le Défi Pierre Lavoie, Desjardins et le Club Optimiste.

L'adoption du budget d'investissement pour le mur d'escalade est proposée par Mme Sonia Guimont et est adopté à l'unanimité.

CE-687-18-19

- Nombre de groupes en 19-20 (Information)
Mme Boulet présente le nombre de groupe pour l'année 2019-2020.
Il y aura 5 groupes au 1er cycle. La répartition des groupes demeure à confirmer. Voici les répartitions proposées:
3 groupes de 1re année et 2 groupes en 2^e année.
Ou
2 groupes de 1res année, 1 groupe multi-niveau 1-2 et 2 groupes de 2^e année.

Il y aura 2 groupes à chacun des niveaux suivants : 3- 4-5-6

Mme Boulet informe le Conseil que l'école St-Jean a diffusé un courriel concernant les transferts administratifs par mesure préventive. Pour le moment, il reste de la place au 2e et 3e cycle. Par contre, l'école compte un certain nombre d'élèves qui en valent trois. La date limite des inscriptions du 1^{er} juin étant passée, ce sont les élèves qui s'inscriront après cette date qui seront impactés en cas de surplus d'élèves.

- Dernière rencontre CE (heure et endroit) (Information)
Mme Boulet propose aux membres du Conseil de conclure l'année scolaire par un souper au restaurant. La facture du repas est assumée par le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement. L'alcool est au frais des membres du Conseil. L'heure de réunion est 18 h le jeudi 20 juin. Le lieu reste à déterminer.
L'ordre du jour de la rencontre du 20 juin sera consacré à l'adoption du procès-verbal, la facturation aux parents et au rapport annuel.
- Grille-matière (Approbaton)
Mme Boulet présente la grille-matière pour l'année 2019-2020. Pour chaque cycle, un nombre total de 25 h par semaine couvre l'ensemble des matières prescrites. L'éducation à la sexualité, maintenant obligatoire, ne figure pas sur la grille-matière. Cette matière fait partie des heures non prescrites, c'est-à-dire qu'elle est couverte à même les heures prévues. Au total 5 heures/ année doivent traiter de sexualité et cette matière n'est pas évaluée.
Adopté à l'unanimité

8. Mot du service de garde

- Régie interne et SDG(Adoption)
Mme Sonia Guimont présente la Régie interne 2019-2020 du Service de garde. Le principal changement concerne une augmentation des frais de retard. Il sera désormais fixé à 1\$/minute. Cette mesure vise à sensibiliser les parents sur l'importance de respecter les heures de fermeture pour le bien-être des enfants et des employés.
L'adoption de la Régie interne est proposée par Mme Pascale Corbin.
CE-688-18-19
- Volet financier SDG (Adoption)
Mme Guimont présente la grille de tarification pour l'année 2019-2020. Les tarifs de base sont régis par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.
L'adoption du volet financier est proposée par Mme Anny Lessard
CE-689-18-19
- Régie interne SDM (Adoption)
Mme Guimont présente la régie interne du Service du midi. Aucun changement n'est proposé, seule les dates ont été modifiées.
L'adoption de la régie interne du Service du midi est proposée par Mme Julie B.
CE-690-18-19
- Volet financier SDM (Adoption)
Une augmentation de 10 sous pour la surveillance est prévue pour la prochaine année scolaire.
L'adoption de l'augmentation des frais du service surveillance du midi est proposée par Mme Catherine Champagne
CE-691-18-19
- Semaine des Services de garde (13 au 17 mai 2019) (Suivi)

Mme Guimont mentionne qu'il s'agissait de la première fois en 20 ans qu'elle a dû reporter la fête familiale. Notons que la décision devait être prise au plus tard à 10h le matin de l'événement. Considérant que la cour d'école n'était pas accueillante (détempérée) et le froid (13 degrés) n'était pas approprié à la tenue de l'activité, il a été décidé de reporter l'activité. L'activité est reportée au vendredi 7 juin. Les coupons qui ont été achetés à l'avance sont toujours valides.

Le reste des activités de la semaine se sont bien déroulées.

La campagne Osez le donner a permis d'amasser 385\$ au profit de la recherche pour le cancer du sein.

9. **Mot des enseignants**

Mme Pascale relate une belle sortie à la ferme la semaine dans la semaine du 29 mai.

Sortie à l'Estacade est prévue le 4 juin : cette sortie est bien appréciée des élèves.

Le Centre communautaire propose l'activité gratuite Les mots s'animent. Cette activité est vraiment bien organisée et répond bien aux besoins des 5 et 6^e année.

La tant attendue sortie à Jouvence aura lieu les 4-5-6 juin. Mme Anny Lessard mentionne que les examens du ministère en français ont été bien réussis. Il reste un examen de mathématique dans la semaine du 10 juin.

Les inscriptions au spectacle commencent à entrer. Les élèves sont bien préparés.

Mention spéciale à M. Marc qui a reçu une plaque commémorative pour son implication au parascolaire.

10. **Mot des parents**

Les membres du Conseil souhaite remercier Mme Boulet pour ses belles années à l'école St-Jean et lui souhaite un bon succès dans ses prochains défis au secondaire.

11. **Levée de l'assemblée**

20h39

Prochaine rencontre 20 juin 2019 à 18h. Le restaurant reste à confirmer.

=====

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice